

Lettre d'information n°2 Projet Municipales 2026



Collectif Citoyens Fraternels 92

Vivre ensemble dans le 92

Chères associations solidaires,

Face aux défis sociaux qui touchent nos communes, **il est impératif que les voix des acteurs de la solidarité soient entendues lors des élections municipales de 2026.**

Forts de notre expérience aux précédentes municipales et de notre connaissance approfondie des réalités locales, le Collectif Citoyens Fraternels 92, réunissant une vingtaine d'associations, **vous invite à unir nos forces pour porter des propositions ambitieuses en matière de politique sociale.**

Engagez-vous dès aujourd'hui dans notre démarche, à l'image des villes de Meudon, Chaville, Garches, Colombes, Bois-Colombes et Antony qui nous ont déjà rejoints !

POURQUOI VOTRE PARTICIPATION EST CRUCIALE ?

Les élections municipales de 2026 sont une opportunité unique de faire évoluer les politiques locales. Les maires et les conseillers territoriaux jouent un rôle déterminant dans des domaines essentiels tels que :

• **Le logement** : accès, qualité, lutte contre l'habitat indigne.

• **L'action sociale** : aide aux personnes en difficulté, accueil des publics précaires (handicap, vieillesse), soutien aux initiatives solidaires.

• **L'emploi et l'insertion** : accompagnement vers l'emploi, développement de l'économie sociale et solidaire.

• **La santé** : accès aux soins, à l'alimentation, prévention, accompagnement des personnes vulnérables (vieillesse, handicap).

• **La petite enfance et la famille** : structures d'accueil, soutien à la parentalité.

*En tant **qu'acteurs de terrain**, vous êtes **les mieux placés** pour identifier les **besoins** et proposer des solutions adaptées.*

NOTRE DÉMARCHE : UNE ACTION COLLECTIVE ET CONSTRUCTIVE

Notre objectif est de **construire ensemble un projet de territoire solidaire** en identifiant les **thèmes** essentiels à aborder. Pour cela, nous vous proposons :

• **Un espace collaboratif en ligne** : une plateforme interactive où vous pourrez partager vos enjeux locaux, vos propositions et vos bonnes pratiques.

• **Des groupes de travail locaux** : des rencontres régulières pour échanger, analyser les besoins et élaborer des propositions concrètes par commune.

• **Un appui méthodologique et documentaire** : des fiches d'analyse, des données chiffrées, des exemples de politiques innovantes mises en œuvre dans d'autres communes.

• **Une communication renforcée** : des lettres d'information régulières, des événements publics, une présence active sur les réseaux sociaux pour donner de la visibilité à nos propositions.

COMMENT Y PARTICIPER ?

Rejoignez notre collectif
et contribuez à construire
un avenir plus solidaire
pour nos villes !

REJOIGNEZ NOTRE ESPACE
COLLABORATIF EN LIGNE.
ENSEMBLE, DONNONS DU POIDS
À LA SOLIDARITÉ DANS NOS
VILLES !

Les maires et les conseillers
territoriaux disposent de
compétences étendues en matière
de politique sociale. Ils peuvent
notamment agir sur :

- L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE (CCAS)
- LE LOGEMENT SOCIAL ET L'HÉBERGEMENT D'URGENCE
- L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI LOCAL
- LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

De plus, la clause générale de compétence leur offre
une marge de manœuvre importante pour innover et
adapter les politiques aux spécificités de leur ville.

Inscrivez-vous à notre lettre d'information en [cliquant ici](#) afin de suivre l'avancement de ce projet, ou écrivez à **municipales26@citoyensfraternels.org**.

**L'équipe du Collectif
Citoyens Fraternels 92.**

